

Appel à candidatures pour le programme Jules Verne second degré 2026-2027 (Espagne)

Note d'information du 18/12/2025 relative à l'appel à candidatures pour le programme Jules Verne second degré 2026-2027 (Espagne)

Délégation de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

DRAREIC site Créteil

Affaire suivie par Stéphanie Laroque

Tél : 06 01 59 41 81

Mél : stephanie.laroque@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

S/C de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Référence :

- Note de service MENC2516158N du 11 juillet 2025 publiée au BOEN n° 30 du 24 juillet 2025 relative au programme Jules Verne pour l'année scolaire 2026-2027

Annexes :

- Formulaire de candidature

- Fiche de poste

La présente note informe les candidats des modalités de candidature et de sélection du programme Jules Verne en Espagne.

Suite à la publication de la note de service relative au programme Jules Verne 2026-2027 citée en référence, l'académie de Créteil lance un appel à candidatures pour la mobilité en Espagne d'un enseignant du second degré dans le cadre du programme Jules Verne.

Les objectifs sont les suivants :

- le développement des actions de coopération éducative de l'académie ;
- le développement professionnel des enseignants et l'enrichissement de leurs pratiques pédagogiques.

Le programme Jules Verne permet d'effectuer une mobilité d'une année scolaire dans le cadre d'une mise à disposition auprès de la Consejería de Educación, Cultura y Deportes de la Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha, partenaire de l'académie, sous réserve de vacance de poste en 2026-2027.

Les candidats devront répondre aux critères suivants :

- être titulaires de leur poste dans l'enseignement public ;
- justifier d'un minimum de deux ans de services effectifs en tant que titulaires dans leur corps au moment du dépôt de la candidature ;
- ne pas solliciter de mutation.

Une attention particulière sera portée aux candidats :

- titulaires d'une certification complémentaire disciplines non linguistiques (DNL) ;
- enseignants référents à l'action européenne et internationale (ERAEI) ou impliqués dans l'ouverture internationale de leur établissement ;
- exerçant ou souhaitant exercer dans des sections européennes ou de langues orientales (SELO), sections binationales, sections internationales ;
- possédant une expérience en enseignement du français langue étrangère.

Profil du poste susceptible d'être vacant, cf. fiche de poste en PJ

- Enseignant de collège, lycée général et technologique ou de lycée professionnel, de préférence d'histoire-géographie ou lettres, bon niveau d'espagnol (B2 souhaité), mission d'enseignement notamment en Bachibac et mission de coopération éducative ;

Mise à disposition

Le personnel mis à disposition restera en position d'activité dans son corps et sera placé sous tutelle hiérarchique partagée, française et locale. A son retour, l'enseignant sera réaffecté, dans son académie d'origine. L'enseignant percevra une indemnité représentative de frais d'expatriation temporaire précisée dans la note de service relative au programme Jules Verne.

Modalités de sélection

La sélection s'effectuera en deux temps :

- une pré-sélection sur dossier ;
- pour les candidats pré-sélectionnés, un entretien de recrutement.

Préparation et suivi

Le lauréat participera à une réunion préparatoire organisée par la DRAREIC site Créteil. Le départ devrait s'échelonner entre les mois d'août et de septembre 2026. Le lauréat sera accompagné tout au long de sa mission par la DRAREIC site Créteil.

Modalités et conditions de candidature

Le candidat doit remplir le formulaire ci-joint et l'adresser, revêtu de l'avis hiérarchique du chef d'établissement, par voie électronique à ce.dareic@ac-creteil.fr en indiquant en objet « Jules Verne – NOM et Prénom du candidat »

**Date limite d'envoi des dossiers de candidature :
Samedi 31 janvier 2026**

Il sera invité à rester dans l'académie pendant deux années scolaires après son retour de mission afin de valoriser son expérience acquise à l'étranger auprès de la communauté éducative.

Laure MOREL

Conseillère technique de la rectrice de l'académie de Créteil

Déléguee de région académique adjointe aux relations européennes et internationales et à la coopération - Site Créteil

Déléguee académique aux relations européennes et internationales et à la coopération de l'académie de Créteil